	FAUTES	ARTICLES		SANCTIONS		
0.1	Absence de nom <b>et nationalité</b> sur le dos. Absence <b>de</b>	t.74		5, 210, 10, 10		
0.1	logo national ou de la tenue nationale.	1.74	Elimination de la compétition			
0.2	Absence de nom sur le dos suite au changement de veste non-conforme	t.75				
0.3	Non présentation au premier appel de l'arbitre 10 mn avant l'heure indiquée pour l'entrée en piste pour le début de la poule ou de la rencontre par équipes ou pour le début des matches en élimination directe	t.118				
0.4	Non présentation sur la piste prêt à tirer à l'injonction de l'arbitre, après trois appels avec une minute d'intervalle	t.119	1er appel	2ème appel	3ème appel Elimination	
0.5	Non-combativité : les sanctions infligées sont manifestées par des cartons spécifiques "P" qui ne sont pas cumulables avec d'autres sanctions.	t.124	1ère fois Jaune P	2ème fois Rouge P	3ème fois Pénalisation	
	1er groupe		1ère faute	2ème faute	3ème faute et ss	
1.1	Abandon de la piste sans autorisation	t.23.6				
1.2	Corps à corps pour éviter une touche (*)	t.25.2				
1.3	Tourner le dos à l'adversaire (*)	t.27.2				
.4	Couverture/substitution de la surface valable (*)	t.29.2 ;t.30.1; t.79				
.5	Toucher/saisir le matériel électrique (*)	t.29.3				
1.6	Sortie latérale de la piste pour éviter une touche (*)	t.35.3				
.7	Interruption abusive du combat	t.43.2	•		•	
1.8	Matériel et tenue non conformes. Non respect des normes de la flèche de la lame. Absence d'une arme ou d'un fil de corps réglementaires/de rechange	t.71; t.72; t.73.1.a; t.117			111	
1.9	Poser l'arme sur la piste pour la redresser	t.76.2; t.90.2; t.96.5	ш	光	光	
1.10	Au fleuret et à l'épée, appuyer ou traîner la pointe sur le tapis conducteur	t.76.2; t.90.2	3	Ü	UC	
1.12	Au sabre, touche portée avec la coquille (*); passe- avant, flèche et tout mouvement en avant en croisant les jambes ou les pieds (*)	t.96.3 ; t.101.5	JAUNE	ROUGE	ROUGE	
.13	Refus d'obéissance	t.108 ; t.112				
.14	Cheveux non conformes	t.115.2				
1.15	Bousculade, jeu désordonné (*) ; enlèvement masque avant commandement HALTE ; s'habiller et se déshabiller sur la piste	t.116; t.121.2; t.125; t.126				
1.16	Déplacements anormaux (*) ; Coups portés brutalement ou touche portée pendant et après une chute (*)	t.121.2				
1.17	Réclamation injustifiée: mettre en doute une décision "en fait" de l'arbitre.	t.172; t.173; t.174				
1.18	Pénétrer dans la zone de piste sans l'autorisation de l'arbitre (+)	t.132.2				
	2ème groupe		1ère faute	2ème faute	3ème faute et ss	
2.1	Utilisation du bras/de la main non armés (*)	t.29.1. t.30				
2.2	Demande d'un arrêt sous prétexte d'une raison	t.45.3	111	111	111	
2.3	médicale non reconnue	t.73.1.a		(1)		
•	Absence de marque de contrôle (*)	L.13.1.a				
2.4						
2.5	Touche volontairement portée en dehors de l'adversaire (*)	t.55.3	ROUGE	ROUGE	ROUGE	
2.6	Acte violent, dangereux ou vindicatif, coup avec la coquille ou le pommeau (*)	t.121.2 ; t.147 ;				
	coquille ou le portifiéau ( )	t.149.1				

	FAUTES	ARTICLES	SANCTIONS (Cartons)			
	3ème groupe		1ère fois	2ème fois		
3,1	Tireur troublant l'ordre sur la piste . Dans les cas les plus graves, l'arbitre peut infliger immédiatement un carton noir (t.168).	t.108.2 ; t.109 ; t.110; t.137.2	ROUGE	NOIR		
3,2	Combat non loyal (*)	t.121	ROUGE	NOIN		
3,3	Faute concernant la publicité	Code de publicité	ROUGE			
3,4	Toute personne troublant l'ordre hors de la piste. Dans les cas les plus graves, l'arbitre peut infliger immédiatement un carton noir (t.168).	t.109 ;t.110 ;t.111 ; t.132.2;.t.133; t.137.3/4 ; t.168	JAUNE NOIR			
3,5	S'échauffer ou s'entraîner sans porter de tenue ou utiliser d'équipement conformes au Règlement de la FIE	t.20.2	<i>571011</i>	, i.e.		
3,6	Comportement antisportif	t. 121.2				
	4ème groupe		SANCTIONS (Cartons)			
4,1	Tireur muni d'équipement électronique permettant de recevoir des communications au cours du combat	t. 64.6; t.68 ; t.73.1.g	NOIR			
4,2	Fraude, marques d'acceptation du contrôle imitées ou déplacées	t.73.1.c/d/e				
4,3	Matériel aménagé afin de permettre à volonté l'enregistrement des touches ou le non fonctionnement de l'appareil	t.73.1.f; m.5.5.d				
4,4	Refus d'un tireur de rencontrer n'importe quel tireur (individuel ou équipes) régulièrement engagé	t.113				
4,5	Faute contre l'esprit sportif	t.121.2; t.122; t.123; t.149.1				
4,6	Refus du salut à l'adversaire, l'arbitre et le public avant le commencement du match ou après la dernière touche	t.122				
4,7	Favoriser l'adversaire, profiter de la collusion	t,128 ; t.149.1				
4,8	Brutalité intentionnelle	t.149.1				
4,9	Dopage	o.107				
	E					
	(*)	Annulation de la touc	rulation de la touche portée par le tireur fautif  RTON JAUNE spécial pour l'équipe entière et valable pour toute lurée de la rencontre par équipes. Si un tireur commet, pendant nême rencontre, une faute du 1er groupe, l'arbitre sanctionne le ur d'un CARTON ROUGE à chaque fois.			
	(+)	la durée de la renco la même rencontre,				
	CARTON JAUNE :	Avertissement valable pour le match. Si un tireur commet une faute du 1er groupe après avoir reçu un CARTON ROUGE - à quelque titre que ce soit - il reçoit à nouveau un CARTON ROUGE				
	CARTON ROUGE:	Touche de pénalisation				
	CARTON NOIR:	Exclusion de l'épreuve, suspension pour le reste du tournoi et les 60 jours suivants de la saison active en cours ou à venir (1er septembre – Championnats du Monde pour les juniors et 1er septembre – Championnats du Monde pour les seniors).				
	CARTENS P (t.124):	(éventuelle perte du individuelles et par match/la rencontre classé(e)s dans les	issement), rouge P (touche de pénalité), noir P e du match ou de la rencontre). Dans les épreuves par équipes, les tireurs/équipes qui perdent le tre suite à l'attribution d'un carton noir P, seront les résultats finaux de la compétition comme ayant ch/la rencontre. Ils/Elles reçoivent les points			